



Conseil interministériel du tourisme

ARTICLE

Hier, 24 juillet, le Premier ministre François Bayrou présidait, au château d'Angers, un Conseil interministériel du tourisme en présence de plusieurs ministres, dont Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du Tourisme.

Le Premier ministre a fixé le cap de la stratégie nationale en matière de tourisme. Objectif : **atteindre 100 milliards d'euros de recettes touristiques internationales d'ici 2030**. Pour y parvenir, la stratégie française repose sur une transformation accélérée de l'offre touristique : une offre plus diversifiée, plus durable, plus innovante et plus inclusive.



Pour se faire a été présentée une feuille de route ambitieuse déclinée en cinq grands axes :

1. Moderniser les outils de la politique publique du tourisme

2. Renforcer notre politique d'attractivité et d'influence
3. Libérer les leviers de croissance et attirer de nouveaux investissements
4. Accompagner le secteur dans les transitions environnementale, inclusive et numérique
5. Diversifier notre offre touristique en structurant de nouvelles filières ancrées dans la richesse naturelle, agricole et patrimoniale de nos territoires.

Le CIT a également été l'occasion de d'annoncer que le Conseil d'administration d'Atout France sera consulté en vue de la **nomination de M. Adam OUBUIH en tant que directeur général** par Nathalie DELATTRE, ministre déléguée chargée du Tourisme.

Dossier de presse

- [Télécharger le document Dossier de presse Comité interministériel du tourisme 2025.pdf](#) PDF – 3.95 Mo

Moderniser les outils de la politique publique du tourisme

Dans le cadre du Comité Interministériel du Tourisme 2025, ont été annoncés :

- Nomination d'une nouvelle direction générale d'Atout France pour inscrire l'action de l'opérateur dans la stratégie de valeur du tourisme. Objectif : refondre la gouvernance et le pilotage de la filière.
- Refonte du calendrier annuel de publication de la donnée touristique publique et modernisation de France Tourisme Observation. Objectif : améliorer le partage des données du tourisme au service des acteurs.
- Annonce du lancement de « l'API meublés ». Objectif : mieux réguler les meublés touristiques en fonction des réalités territoriales.
- Relance du Comité de Filière Tourisme dans un format rénové et plus opérationnel. Objectif : renforcer la vision prospective de la filière.

Renforcer la politique d'attractivité et d'influence

- Lancement d'une campagne internationale intitulée « Jouez les prolongations » pour capitaliser sur l'héritage des Jeux olympiques de Paris 2024. Objectif : capitaliser sur la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.
- Annonce de la feuille de route sur le tourisme sportif.
- Signature d'un nouveau contrat de filière sur le tourisme d'affaires et l'événementiel. Objectif : promouvoir l'accueil à la française.
- Lancement d'une mesure de simplification sur l'obtention des visas de groupe pour les touristes chinois et renforcement des actions de promotion sur ce marché. Objectif : reconquérir les touristes asiatiques.

Attirer de nouveaux investissements

- Lancement en 2026 de la 4ème édition de la Semaine des Métiers du Tourisme. Objectif : renforcer l'attractivité des métiers du tourisme.
- Lancement d'un nouveau plan « saisonniers » sur la période 2026- 2028 avec un accent particulier sur les enjeux en matière de logement.
- Simplification des démarches des employeurs à l'embauche.
- Présentation du paquet « modernisation et de simplification du droit du tourisme ». Objectif : simplifier et moderniser le droit du tourisme.

Accompagner le secteur dans les différentes transitions

- Publication d'un indicateur de l'empreinte carbone et lancement d'une stratégie de décarbonation du secteur du tourisme en France. Objectif : devenir la première destination durable d'ici à 2030.
- Lancement d'un nouveau programme pour l'accessibilité touristique des territoires.

- Lancement d'une nouvelle promotion de France Tourisme Tech. Objectif : soutenir la montée en puissance de l'innovation et de la tech.

Diversifier l'offre touristique

- Lancement d'une feuille de route dédiée à l'œnotourisme et au tourisme de savoir-faire. Objectif : diversifier les filières pour faire rayonner les territoires.
- Lancement de la mission parlementaire agritourisme.
- Lancement d'un plan pour faire du tourisme un levier de reconstruction et de développement à Mayotte. Objectif : capitaliser sur le tourisme comme vecteur de développement